

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 7 octobre 2024 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance étaient présents :

- le maire M. David McKay
- la conseillère Mme Mélissa Morin
- la conseillère Mme Kim Jones
- le conseiller M. Paul Gauthier
- le conseiller M. Danny Raymond
- la conseillère Mme Marie T. Dupont

formant quorum sous la présidence du maire, M. David McKay.

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Danielle Glode et la greffière-trésorière adjointe, Mme Manon Cuillerier sont aussi présentes. La conseillère Mme Nathalie Lanthier est absente.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, M. David McKay vérifie et constate qu'il y a quorum et ouvre la séance ordinaire du 7 octobre 2024 à 19 h 32.

2024-10-01

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 et que tout semble conforme,

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,  
appuyé par la conseillère Mélissa Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE les points suivants soient ajoutés et que ces ajouts soient consentis à l'unanimité des membres du conseil :

10.3 Autorisation pour aller en appel d'offres publics pour l'acquisition d'un camion chargeur sur roues pour le service des Travaux publics de Saint-Télesphore

13.3 Mandat pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode soit dispensée d'en faire la lecture ;

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant tel que modifié :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Législation
  - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024
  - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024
  - 3.3 Constitution du Comité de démolition
  - 3.4 Dépôt de la correspondance
4. Demandes externes
  - 4.1 Demande d'appui à la *Grande semaine des tout-petits* (GSTP)
  - 4.2 Demande d'appui relatif à une demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » faite auprès de la MRC de Vaudreuil-Soulanges
  - 4.3 Demande d'appui du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.*
  - 4.4 Demande d'appui de l'*École Primaire Soulanges*
5. Ressources humaines
  - 5.1 Embauche de deux chauffeurs-opérateurs pour le déneigement des infrastructures routières
6. Finances et trésorerie
  - 6.1 Approbation de la liste des comptes du mois de septembre 2024
  - 6.2 Autorisation pour entériner le paiement à *Entreprises S. Besner* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice

- 6.3 Autorisation de paiement à *BC2* pour les travaux de concordance règlementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement
- 6.4 Autorisation de paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour divers travaux d'aménagement au parc Léon-Prieur
- 6.5 Autorisation de paiement à *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur
- 6.6 Autorisation de paiement au *ministère de la Sécurité publique* du dernier versement pour les services de la *Sûreté du Québec* pour l'année 2024
- 6.7 Autorisation de paiement pour l'enregistrement de l'*Association des loisirs et de la culture Saint-Télesphore*
- 7. Administration
- 7.1. Autorisation pour l'aliénation et lotissement des lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec
- 8. Incendie et sécurité publique
- 8.1 Démission de deux pompiers du service de Sécurité incendie
- 9. Travaux publics et voirie
- 9.1 Mandat pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice
- 9.2 Autorisation pour aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice
- 9.3 Autorisation pour l'entreposage des camions servant au déneigement des infrastructures routières
- 10. Transport et déneigement
- 10.1 Mandat pour les travaux de déneigement des trottoirs du village de Dalhousie pour la saison 2024-2025
- 10.2 Mandat pour les travaux de déneigement des trottoirs du village de Saint-Télesphore pour la saison 2024-2025
- 10.3 Autorisation pour aller en appel d'offres publics pour l'acquisition d'un camion chargeur sur roues pour le service des Travaux publics de Saint-Télesphore
- 11. Hygiène du milieu et environnement
- 12. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
- 13. Loisirs, culture et vie communautaire
- 13.1 Halloween 2024
- 13.2 Montant accordé pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement 2024
- 13.3 Mandat pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur
- 14. **Période de questions**
- 15. Levée de la séance ordinaire.

2024-10-02

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2024**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 août 2024.

2024-10-03

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2024**

Chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024.

**CONSTITUTION DU COMITÉ DE DÉMOLITION**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

Date	Expéditeur	Sujet
------	------------	-------

2024-09-17	Fadoq le Fil d'argent Mme Jocelyne Proulx, Trésorière	Invitation pour « Noël en automne »
2024-09-23	Société Saint-Jean-Baptiste, Prêt d'Honneur, Diocèse de Valleyfield Mélissa Martine Courchesne, Directrice générale	Invitation pour le souper annuel du « Prêt d'Honneur »
2024-09-30	Joueurs de bocce Mme Johane Larose, responsable	Demande de travaux d'aménagement du terrain de bocce au sous-sol de la salle communautaire Rémi-Sauvé

2024-10-04

**DEMANDE D'APPUI À LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP)**

CONSIDÉRANT QUE la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* se tiendra du 18 au 24 novembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent ;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement ;*

CONSIDÉRANT QUE la *Grande semaine des tout-petits* a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits ;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité ;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt ;
- De briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans ;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles ;

CONSIDÉRANT QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Kim Jones

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE ce conseil autorise le maire M. David McKay à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la *Grande semaine des tout-petits* ;

QUE ce conseil autorise le maire M. David McKay à procéder à la levée du drapeau de la *Grande semaine des tout-petits*, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

2024-10-05

**DEMANDE D'APPUI RELATIF À UNE DEMANDE D'ENTRETIEN DU COURS D'EAU  
« BRANCHE 11 » FAITE AUPRÈS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

CONSIDÉRANT la demande d'appui relatif à une demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » faite par M. Normand Blanchet envers la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* ;

CONSIDÉRANT QUE la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* assure la gestion intégrée de l'écoulement des eaux des cours d'eau sur son territoire dont elle a compétence ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,  
appuyé par la conseillère Mélissa Morin

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité appuie la demande de M. Normand Blanchet relatif à sa demande d'entretien du cours d'eau « Branche 11 » envers la *MRC de Vaudreuil-Soulanges* ;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la *MRC de Vaudreuil-Soulanges*.

**2024-10-06**

**DEMANDE D'APPUI DU CLUB ÉTOILE DORÉE DE DALHOUSIE INC.**

CONSIDÉRANT la demande d'appui du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.* pour la tenue de leur souper d'ouverture de saison 2024-2025 ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi-Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue du souper d'ouverture de saison 2024-2025 du *Club Étoile Dorée de Dalhousie inc.*

**2024-10-07**

**DEMANDE D'APPUI DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SOULANGES**

CONSIDÉRANT la demande d'appui de Mme Marie-Hélène Townsend pour l'organisation d'un souper-bénéfice au profit de l'*École primaire Soulanges* ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par la conseillère Mélissa Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la Municipalité autorise Mme Marie-Hélène Townsend à tenir un souper bénéfice au profit de l'*École primaire Soulanges* le 19 décembre 2024 au Centre communautaire Rémi-Sauvé ;

QUE l'utilisation du Centre communautaire Rémi-Sauvé soit offert à titre gratuit pour la tenue de ce souper bénéfice ;

QUE Mme Townsend soit responsable d'obtenir les permis nécessaires à la tenue de l'évènement.

**2024-10-08**

**EMBAUCHE DE DEUX CHAUFFEURS-OPÉRATEURS POUR LE DÉNEIGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

Il est proposé par le conseiller Danny Raymond,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal procède à l'embauche de M. Dominic Brunet et M. Eric Marleau aux postes de chauffeurs-opérateurs pour le déneigement des infrastructures routières ;

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer les ententes de travail entre les deux parties.

**2024-10-09**

**APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles, tel que certifié par la directrice générale et greffière-trésorière :

Salaires versés du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2024	26 825,43 \$
Prélèvements bancaires du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2024	22 798,60 \$
Dépenses particulières payées du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre 2024	21 066,02 \$
Comptes à payer au 30 septembre 2024	36 559,03 \$
<b>TOTAL</b>	<b>107 249,08 \$</b>

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes de septembre 2024 au moins soixante-douze heures avant cette séance ;

CONSIDÉRANT QUE les comptes du mois ont fait l'objet d'une vérification par les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil accepte le rapport de la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode, des comptes de septembre 2024 ;

QUE la liste des salaires, des prélèvements bancaires et des dépenses particulières payés au cours de la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024 soit entérinée ;

QUE le conseil autorise le paiement des comptes à payer au 30 septembre 2024.

2024-10-10

**AUTORISATION DE PAIEMENT À ENTREPRISES S. BESNER INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-09-12 adoptée lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, mandatant *Entreprises S. Besner inc.* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 12 500 \$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués à la satisfaction de la Municipalité ;

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à *Entreprises S. Besner inc.* pour les travaux de réhabilitation du chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 14 371,88 \$ taxes incluses.

2024-10-11

**AUTORISATION DE PAIEMENT À BC2 POUR LES TRAVAUX DE CONCORDANCE RÉGLEMENTAIRE RELATIF AU NOUVEAU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2024-04-21 adoptée lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024, mandatant BC2 pour les travaux de concordance réglementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement au montant de 81 509,23 \$ taxes incluses ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux progressifs de la première phase du plan d'urbanisme sont effectués à 36 % au montant de 3 272,38 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Kim Jones,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à BC2 pour les travaux de concordance réglementaire relatif au nouveau schéma d'aménagement au montant de 3 762,42 \$ taxes incluses.

2024-10-12

**AUTORISATION DE PAIEMENT À EXCAVATION LAVIGNE INC. POUR DIVERS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC LÉON-PRIEUR**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise le paiement à *Excavation Lavigne inc.* pour divers travaux d'aménagement au parc Léon-Prieur au montant de 22 661,58 \$ taxes incluses.

2024-10-13

**AUTORISATION DE PAIEMENT À CONSTRUCTIONS SYLVAIN LIBOIRON INC. POUR LES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-06-23 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 13 juin 2023 mandatant *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur pour une enveloppe de 80 000 \$ plus taxes applicables ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été effectués et sont à la satisfaction de la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Paul Gauthier,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement à *Constructions Sylvain Liboiron inc.* pour les travaux de réaménagement du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 4 609,36 \$ taxes incluses.

2024-10-14

**AUTORISATION DE PAIEMENT AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DU DERNIER VERSEMENT POUR LES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2024**

Il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise le paiement *au ministère de la Sécurité publique* pour le dernier versement pour les services de la *Sûreté du Québec* pour l'année 2024 au montant de 85 857 \$.

2024-10-15

**AUTORISATION DE PAIEMENT POUR L'ENREGISTREMENT DE L'ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE SAINT-TÉLESPHORE**

CONSIDÉRANT QUE les membres de L'œuvre des terrains de jeux (OTJ) de Saint-Télesphore ont démissionnées en bloc lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2021 ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de créer une nouvelle organisation à but non lucratif (OBNL) pour les activités de loisirs et de culture pour la Municipalité de Saint-Télesphore ;

CONSIDÉRANT QUE pour la création d'un OBNL, une charte est requise nécessitant l'enregistrement auprès du *Registraire des entreprises* ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par la conseillère Mélissa Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise le paiement au montant de 285 \$ pour l'enregistrement auprès du *Registres des entreprises* de l'*Association des loisirs et de la culture Saint-Télesphore*.

2024-10-16

**AUTORISATION POUR L'ALIÉNATION ET LOTISSEMENT DES LOTS 3 974 226 ET 3 974 231 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 117-2006 adoptée lors de la séance ordinaire du 4 juillet 2006 à laquelle le conseil municipal a résolu de fermer et d'abolir le chemin public désigné comme étant les lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec, n'ayant jamais été ouvert à la circulation et que l'assiette du chemin aboli est aliénée à titre gratuit aux propriétaires des terrains attenants ;

CONSIDÉRANT le présent conseil souhaite respecter la résolution numéro 117-2006 par l'adoption de la résolution numéro 2024-06-18 lors de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a mandaté *Me France Brisebois* à effectuer la demande d'aliénation et de lotissement auprès de la CPTAQ pour lesdits lots par l'adoption de la résolution numéro 2024-01-23 lors de la séance ordinaire tenue le 14 janvier 2024 ;

CONSIDÉRANT l'omission dans la résolution numéro 2024-06-18 d'inclure l'autorisation pour le maire M. David McKay de signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore, tout document pertinent de cette aliénation ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par le conseiller Danny Raymond  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière, Danielle Glode ainsi que le maire David McKay de signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Télesphore tout document pertinent de l'aliénation des lots 3 974 226 et 3 974 231 du cadastre du Québec.

2024-10-17

**DÉMISSION DE DEUX POMPIERS DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil accepte la démission de M. Mathieu Duperron et de M. David Lévesque.

2024-10-18

**MANDAT POUR LA RÉFECTION D'UN PONCEAU SUR LE CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE**

CONSIDÉRANT l'offre de service datée du 30 septembre 2024 reçue d'*Excavation Lavigne inc.* pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 4 950 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,

appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *Excavation Lavigne inc.* pour la réfection d'un ponceau sur le chemin Petit-Saint-Patrice au montant de 5 691,26 \$ taxes incluses.

2024-10-19

**AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX DE RESURFACAGE DU CHEMIN PETIT-SAINT-PATRICE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite aller en appel d'offres sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice ;

il est proposé par le conseiller Danny Raymond,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière à demander des soumissions sur invitation pour les travaux de resurfacement du chemin Petit-Saint-Patrice ;

QUE pour être considérée, toute soumission doit être déposée sur les formulaires préparés à cette fin et remise sous pli cacheté ;

QUE les soumissions seront prises en considération à la séance extraordinaire tenue le 17 octobre 2024 ;

QUE la Municipalité de Saint-Télesphore ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et n'encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

**AUTORISATION POUR L'ENTREPOSAGE DES CAMIONS SERVANT AU DÉNEIGEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2024-10-20

**MANDAT POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DU VILLAGE DE DALHOUSIE POUR LA SAISON 2024-2025**

CONSIDÉRANT l'offre de service de *Samuel Bérubé* datée du 4 octobre 2024 pour les travaux de déneigement du village de Dalhousie pour la saison 2024-2025 au montant de 7 000 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Marie T. Dupont,  
appuyé par le conseiller Paul Gauthier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à *Samuel Bérubé* pour les travaux de déneigement des trottoirs pour le village de Dalhousie au montant de 8 048,25 \$ taxes incluses ;

QUE la période de service débute en octobre 2024 dès la première neige et se termine en avril 2024 ;

QUE la Municipalité fournit le sel de déglacement à l'entrepreneur ;

QUE le paiement se fera en 6 versements égaux selon la cédule suivante :

15 novembre 2024	1 341,38 \$	15 décembre 2024	1 341,38 \$
15 janvier 2025	1 341,38 \$	15 février 2025	1 341,38 \$
15 mars 2025	1 341,38 \$	15 avril 2025	1 341,35 \$

**MANDAT POUR LES TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS DU VILLAGE DE SAINT-TÉLESPHORE POUR LA SAISON 2024-2025**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

**AUTORISATION POUR ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLICS POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION CHARGEUR SUR ROUES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE SAINT-TÉLESPHORE**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

2024-10-21

**HALLOWEEN 2024**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde un montant de 200 \$ taxes incluses pour l'achat de bonbons pour l'Halloween 2024 ;

QUE le service de Sécurité incendie distribuera les bonbons dans le village de Dalhousie et de Saint-Télesphore.

2024-10-22

**MONTANT ACCORDÉ POUR L'ACHAT DES CADEAUX DE NOËL POUR LE DÉPOUILLEMENT 2024**

Il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité accorde un montant de 1 500 \$ pour l'achat des cadeaux de Noël pour le dépouillement 2024.

2024-10-23

**MANDAT POUR LA FABRICATION DE RAMPES POUR LES GALERIES DU CHALET AU PARC LÉON-PRIEUR**

CONSIDÉRANT l'offre de service de 9408-5115 Québec inc. (Aluminium Dépôt inc. et Métalunic inc.) datée du 4 octobre 2024 pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 4 632,96 \$ plus taxes applicables ;

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE le conseil municipal octroie le mandat à 9408-5115 Québec inc. (Aluminium Dépôt inc. et Métalunic inc.) pour la fabrication de rampes pour les galeries du chalet au parc Léon-Prieur au montant de 5 326,75 \$ taxes incluses ;

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

2024-10-24

**LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ont été discutés,

il est proposé par la conseillère Mélissa Morin,  
appuyé par la conseillère Marie T. Dupont  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS,

QUE la séance ordinaire du 7 octobre 2024 soit levée à 20 h 34.

Je soussigné, David McKay, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
David McKay  
Maire

\_\_\_\_\_  
Danielle Glode  
Directrice générale et greffière-trésorière